

Nouvelles de Bruxelles

Publié le 29 avril 2020

Fonds de relance, règles prudentielles bancaires, plan de relance industrielle, transition énergétique, contrôles aux frontières intérieures, relance du tourisme...

Les Vingt-Sept s'accordent sur la nécessité d'un Fonds de relance massif

Les dirigeants européens ont chargé la Commission de préciser d'ici la mi-mai son ampleur et son financement. Ils ont par ailleurs validé le paquet de 540 Mds d'euros décidé par l'Eurogroupe (mécanisme européen de stabilité, instrument de réassurance chômage SURE et mobilisation accrue de la BEI), qui devrait être opérationnel le 1er juin. Ils ont réaffirmé leur volonté de coordonner le déconfinement sur la base de la stratégie de sortie de crise de la Commission. Enfin, ils ont rappelé la nécessité d'accroître l'autonomie stratégique de l'UE et de produire des biens essentiels en Europe.

La Commission européenne souhaite assouplir les règles prudentielles bancaires

Le but : alléger les exigences en contrainte bancaire pour que les établissements de crédit puissent continuer à faire des prêts et soutenir l'économie européenne. « En 2007, les banques faisaient partie du problème ; maintenant, elles font partie de la solution », selon le vice-président Valdis Dombrovskis. Ces mesures doivent encore être adoptées par le Parlement européen et le Conseil de l'UE. La BCE avait déjà annoncé l'allègement de certaines contraintes réglementaires.

Thierry Breton milite pour un « plan européen de relance industrielle »

Devant la commission de l'Industrie du Parlement européen, le commissaire français a identifié les quatorze écosystèmes industriels européens que devra financer le futur Fonds de relance européen. Il a estimé les besoins d'investissements entre 1500 et 2000 milliards d'euros. Enfin, il a indiqué qu'une tendance à la relocalisation s'annonçait : « il ne s'agit pas de tout relocaliser, mais d'être plus stratégique en fonction de nos intérêts ».

Les ministres de l'Energie veulent mettre la transition énergétique au cœur du plan de relance

La majorité des ministres ont demandé à la Commission de poursuivre ses travaux dans le cadre du Green Deal, en particulier la stratégie pour une intégration intelligente des secteurs, la stratégie relative à l'éolien en mer et l'initiative pour la rénovation des bâtiments. La France, les Pays-Bas, le Danemark, le Luxembourg, l'Autriche et la Grèce ont appelé à renforcer le système ETS et ont soutenu un prix plancher du carbone.

Les ministres de l'Intérieur échangent sur la levée des contrôles aux frontières intérieures

Ils se sont accordés sur une levée « graduelle et coordonnée » des contrôles, notamment en approuvant le principe de zones épidémiologiques similaires présentant des risques très faibles. Il faudra aussi prendre en compte l'existence de mesures, comme les gestes barrières, similaires de part et d'autre. Ils ont demandé à la Commission de coordonner cet exercice dans les prochaines semaines.

Une majorité d'États membres soutiennent une relance « durable » du tourisme

Dans une déclaration commune, neuf États, dont la France, veulent promouvoir « la mobilité intra-européenne en soutenant les compagnies aériennes », mais expliquent que « la relance doit aller de pair avec le principe de durabilité », dont la « baisse des émissions de gaz à effet de serre ». Les critères de la relance pour le tourisme ont été discutés par la Commission le 29 avril et seront abordés lors du sommet européen du tourisme, possiblement en septembre.